Programme crée le 1 septembre 2025 version du programme 1

Public visé et prérequis

Le bilan de compétences s'adresse à toute personne souhaitant analyser ses compétences, aptitudes et motivations afin de construire un projet professionnel réaliste et motivant.
Il est accessible :

- aux salariés,
- aux travailleurs indépendants,
- aux demandeurs d'emploi accompagnés par France Travail ou l'APEC.

Aucun niveau de diplôme n'est requis.
Pré-requis technique : disposer d'un ordinateur équipé d'une caméra, d'un micro et d'une connexion internet (accompagnement 100 % distanciel).

Durée et organisation : Selon la formule choisie, le bilan dure 12 h, 20 h ou 23 h, réparties sur une période de 1 à 3 mois maximum.

Le parcours alterne :

- des entretiens individuels en visioconférence avec le consultant,
- des travaux personnels guidés via la plateforme Visio Formation.

Nos formules :

- **Offre Clarté** – 12 h – 1 200 € TTC
  Cette formule s'adresse à ceux qui veulent aller à l'essentiel et obtenir rapidement de la clarté sur leur situation.
  Elle comprend 6 heures d'échanges individuels et 6 heures de travail guidé. Le bénéficiaire identifie ses forces, ses valeurs, ses motivations et explore ses premières pistes réalistes.
  À l'issue de la formule, un plan d'action simple et concret est défini, avec un suivi post-bilan à 6 mois.
- **Offre Odyssée** – 20 h – 2 300 € TTC
  C'est la formule idéale pour explorer en profondeur ses compétences et ses motivations.
  Elle comprend 12 heures d'échanges individuels et 8 heures de travail personnel. Le bénéficiaire utilise des outils psychométriques, mène des enquêtes métiers et confronte ses idées au marché du travail.

L'objectif est de bâtir un projet solide, réaliste et motivant. Un suivi post-bilan à 6 mois est prévu.

- **Offre Apogée** – 23 h – 2 900 € TTC
  Il s'agit de la formule premium, pensée pour celles et ceux qui veulent aller au bout de leur démarche et atteindre leur plein potentiel.
  Elle comprend 15 heures d'échanges individuels et 8 heures de travail guidé.
  Elle inclut en plus des tests psychométriques approfondis, une cartographie complète des compétences et un coaching post-bilan.
  Deux suivis sont inclus : à 6 mois et à 12 mois après la fin du bilan, afin de mesurer et renforcer les résultats dans la durée.

Les tarifs comprennent l'intégralité des prestations : entretiens, accès à la plateforme Visio Formation (jusqu'à 3 mois après la fin du bilan), outils psychométriques, livret numérique, document de synthèse et attestations réglementaires. Aucun frais supplémentaire n'est demandé.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier et valoriser ses compétences professionnelles et personnelles.
- Mettre en lumière ses motivations, valeurs et traits de personnalité.
- Explorer différentes pistes et les confronter à la réalité du marché du travail.
- Définir un ou plusieurs projets professionnels ou de formation.
- Élaborer un plan d'action concret et réalisable.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

- Accompagnement individuel par un consultant certifié.
- Entretiens personnalisés menés en distanciel.
- Outils psychométriques : RIASEC, Profil+, Motivation, Assessfirst.
- Recherches documentaires et enquêtes métiers guidées.
- Accès à la plateforme Visio Formation

Chaque bénéficiaire dispose d'un accès personnel et sécurisé à la plateforme Visio Formation. Cet espace numérique lui permet de consulter ses documents, compléter son livret numérique de suivi, accéder aux supports pédagogiques et suivre ses progrès.

L'accès est garanti pendant toute la durée du bilan et reste ouvert jusqu'à trois mois après la fin de la prestation.

- À l'issue du bilan : remise d'une synthèse personnalisée, attestation d'assiduité, attestation de présence cosignée, questionnaire de satisfaction.
- Après le bilan : suivi post-bilan à 6 mois (toutes formules) et à 12 mois (formule Apogée).

Cadre légal et réglementaire

- Conformément à l'article L.6313-4 du Code du travail, le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences, aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
- Sa durée est limitée à 24 heures maximum.
- Le bilan se déroule en trois phases obligatoires (articles R.6322-35 à R.6322-37) :
    1. une phase préliminaire,
    2. une phase d'investigation,
    3. une phase de conclusion.
- Les consultants RH Connect sont tenus au secret professionnel (articles 226-13 et 226-14 du Code pénal).
- En distanciel, la prestation respecte l'article D.6313-3-1 : assistance technique et pédagogique, information claire sur les activités, évaluations jalonnant le parcours.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Pendant le bilan : questionnaires, exercices, points réguliers avec le consultant.

- À l'issue du bilan : remise d'une synthèse personnalisée, attestation d'assiduité, attestation de présence cosignée, questionnaire de satisfaction.

- Après le bilan : suivi post-bilan à 6 mois (toutes formules) et à 12 mois (formule Apogée).

Accessibilité handicap : Les bilans RH Connect sont accessibles à tous.
Un référent handicap propose un entretien préalable pour identifier les besoins spécifiques et mettre en place les adaptations nécessaires (supports, rythme, outils)

Modalités et délais d'accès

- Entretien préalable gratuit et obligatoire (45 minutes).
- Envoi d'un devis et d'un contrat/convention sous 7 jours après validation.
- Démarrage possible à partir de 72 h (J+3) après validation.
- Pour les prestations en autofinancement : délai de rétractation de 14 jours (aucune somme exigible avant, acompte maximum de 30 % ensuite)